



COMMUNE de MORTEMART

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 mars 2026 à 18h10

Convocation du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 mars, le Conseil Municipal de la commune de MORTEMART, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Ishta LEMEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

Présents : Mme LEMEUX Ishta, M. HEMON Fabrice, Mme SALA Eva, M. ROULAND Eric, M. LECLAIRE Yves, M. BAUDU Bruno, Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse, Mme MARINKOVIC Ika.

Absents excusés : M. COLOMINE David donnant procuration à Mme MARINKOVIC Ika ; Mme ROBERT Cécile

A été élue secrétaire de séance : Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse

Mme LEMEUX Ishta procède à la lecture du PV du 20 mars 2026, qui est adopté à l'unanimité par les neuf conseillers présents.

L'Ordre du jour est consacré aux points suivants :

DELEGATION AU MAIRE POUR PRENDRE LES DECISIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 du CGCT

Madame LEMEUX Ishta rectifie tout d'abord le numéro de l'article écrit dans la convocation du CM du 20 mars. Il ne s'agit pas de l'article L 2122.2 mais de l'article L 2122.22

Puis Madame LEMEUX donne lecture des 31 délégations données au Maire pour prendre les décisions dans le cadre de l'article L 2122.22.

Après en avoir délibéré, les neuf conseillers présents ont adopté cette délégation à l'unanimité.

DESIGNATION DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET DE SON SUPPLEANT

Mme la Maire procède ensuite à la désignation du conseiller communautaire et de son suppléant.

Mme LEMEUX Ishta se porte candidate au poste de conseiller communautaire titulaire.

M. HEMON Fabrice se porte candidat au poste de conseiller communautaire suppléant.

Après en avoir délibéré, les neuf conseillers présents les ont élus à l'unanimité.

DESIGNATION DU DELEGUE AU SEHV (Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne)

Mme la Maire procède à l'élection du délégué au SEHV (Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne).

M. ROULAND Eric se porte candidat au poste de délégué au SEHV et est élu à l'unanimité des neuf conseillers présents.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYGESBEM

Avant de procéder au vote, Mme la Maire rappelle que le SYGESBEM est le syndicat communal de gestion de la voirie et du transport scolaire des cantons de Bellac et de Mézières-sur-Issoire. Il compte 15 communes pour 30 délégués.

Le Syndicat est administré par un comité composé de deux membres titulaires et de deux délégués suppléants élus par les conseils municipaux des communes.

Puis Mme LEMEUX Ishta procède à l'élection des délégués au SYGESBEM.

M. ROULAND Eric et M. LECLAIRE Yves se portent candidats au poste de délégués au SYGESBEM, et sont élus à l'unanimité des neuf conseillers présents.

M. HEMON Fabrice et M. COLOMINE David se portent candidats au poste de délégués suppléants au SYGESBEM, et sont élus à l'unanimité des neuf conseillers présents.

La séance est levée à 18h40.

La Maire
Mme LEMEUX Ishta



La secrétaire de séance
Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse

